

Observation 107 du 03/03/2023

Madame la Commissaire Enquêteur,

L'heure est à la facilitation de la participation citoyenne à la gestion de notre démocratie. Quelle n' a pas été ma surprise de découvrir , que contrairement aux bons usages en cours, j'ai dû m'armer de patience et de recherche afin de pouvoir donner mon avis sur ce projet d'éoliennes.

En effet, la préfecture a l'habitude de faire coexister projet et avis citoyen sur le même site. Ce n'est pas le cas sur cette enquête.

Pourquoi ?

Mon esprit cartésien envisage deux hypothèses :

-- un esprit partisan : plus l'accès internet est difficile , moins il y aura d'avis défavorable pour ce projet

-- un esprit shadok : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Merci de faire remonter à la "Préfecture cette interrogation.

Bien à vous

Sylvain Thiberge